

SENSIBILISATION EN CLASSE CONCERNANT LES RISQUES AUDITIFS LIÉS À L'ÉCOUTE AU CASQUE

Programme de prévention des risques auditifs lié à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées sur le territoire Lorrain

Constat



- La population ignore souvent les risques encourus face à un niveau sonore trop élevé. La popularisation de tous les appareils types smartphone, tablettes, lecteurs MP3 et les techniques de productions des musiques actuelles peuvent engendrer une exposition excessive au son et provoquer des graves lésions irréversibles sur le système auditif.

- La conversion au format MP3 et sa généralisation à pour conséquence de dégrader fortement le contenu fréquentiel et ainsi de dénaturer totalement la musique.

Objectifs

- Sensibiliser les jeunes à la notion de niveau sonore, ses risques sanitaires et aux gestes à faire pour préserver son capital auditif
- Sensibiliser les jeunes à accorder une importance à la qualité audio.

Description de l'action :

- Organisation d'une sensibilisation - discussion sur les risques auditifs avec l'aide d'un support image.

Contenu

- Définition du son et mode de propagation
- Fonctionnement de l'oreille
- Niveaux d'exposition et risques sanitaires
- Les réglementations en vigueur
- Les gestes simples pour préserver son capital auditif
- Questions/réponses

Intervenant : Un technicien du son. Vient avec un ordinateur.

Déroulé : Séance d'une heure dans une salle équipée d'un écran et d'un vidéoprojecteur avec câble VGA. Possibilité de faire deux séances d'affilées.

Public : Entre 20 et 30 élèves / à partir de la 4^{ème}. 1 classe maximum.

Tarif : 2 séances offertes puis interventions supplémentaires à 70 € facturés par l'intervenant.